Activités d'intégration et pratiques professionnelles II

UE 47

Enseignant(s) responsable de l'UE : Delphine TIMMERMANS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	RPU33STAG2
Nombre de crédits ECTS	14 (facteur de pondération)
Volume horaire	260 h (Q1 0 / Q2 260)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
RP33STAG2 Stage 2 (13 semaines)	260	14	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE08** HE. 8. En fin de formation, le bachelier s'est créé un réseau de relations (carnet d'adresse).
- **HE11** HE. 11. En fin de formation, le bachelier fonctionne au sein d'une équipe, ce qui implique l'anticipation et la gestion des problèmes interpersonnels ainsi que la motivation des collaborateurs.
- **RE01** ARES. 1 S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise.
- **RE01.2** ARES. 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- **RE01.3** ARES. 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe.
- **RE03** ARES. 3 Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques
- **RE03.4** ARES. 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale.
- **RE04.2** ARES. 4.2 Identifier les carences de communication de l'entreprise, proposer les moyens d'y remédier et impulser les améliorations.
- **RE05.2** ARES. 5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs poursuivis.
- **RE05.3** ARES. 5.3 Planifier et coordonner les projets et les tâches, fixer les priorités, veiller au suivi opérationnel des actions programmées.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Stage 2 (13 semaines)

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Stage 2 (13 semaines)

Objectifs
- Développement d'outils et de techniques de formation continuée.
- Identification des enjeux communicationnels d'une entreprise et proposition d'un plan de communication tenant compte des contraintes budgétaires.
- Constitution d'un carnet d'adresses.

Contenu
- Constitution d'un dossier administratif de stage respectant l'échéancier.
- Réalisation d'activités d'intégration professionnelle en accord avec le plan de stages (accueil, contacts avec les clients, relation presse, gestion de réunions, etc.)
- Rédaction d'un rapport de stage et table ronde d'échanges d'expériences.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Stage 2 (13 semaines)

Cf. contenu.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Stage 2 (13 semaines)

En situation d'immersion professionnelle en entreprise, l'étudiant.e a intégré l'ensemble des compétences terminales du bachelier en relations publiques. L'étudiant.e est capable de réaliser un rapport de stage complet et pertinent lui permettant de porter un regard critique sur sa pratique professionnelle, de s'autoévaluer et d'entrer dans une démarche de formation continue. Il partage son expérience de manière active et répond aux questions qui lui sont posées lors de l'évaluation orale.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Stage 2 (13 semaines) : Documents du dossier administratif téléchargeables sur le campus numérique.	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Évaluation continue	10 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Cette activité est non remédiable en seconde session.

Les 10% constituent en la note de suivi administratif au Q1

Les étudiants qui n'ont pas validé un stage d'immersion en néerlandais en bloc 2, sont tenus de réaliser un stage de 3 semaines en immersion néerlandais en 3e année.

Les étudiants doivent remettre un travail écrit et oral en néerlandais pour cette partie.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Travaux durant la session	25 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Examen oral	15 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Cette activité est non remédiable en deuxième session

Evaluation continue non remédiable mais rapport écrit et défense orale remédiables

Les étudiants qui n'ont pas validé un stage d'immersion en néerlandais en bloc 2, sont tenus de réaliser un stage de 3 semaines en immersion néerlandais en 3e année.

Les étudiants doivent remettre un travail écrit et oral en néerlandais pour cette partie.

La répartition des 90% est comme suit :

-50% hors session (5% visite de stage 45% évaluation du maître de stage)

-25% rapport de stage écrit

-15% défense orale

Août			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	60 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Travaux durant la session	25 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Examen oral	15 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Cette activité est non remédiable en deuxième session

Evaluation continue non remédiable mais rapport écrit et défense orale remédiables

Les étudiants qui n'ont pas validé un stage d'immersion en néerlandais en bloc 2, sont tenus de réaliser un stage de 3 semaines en immersion néerlandais en 3e année.

Les étudiants doivent remettre un travail écrit et oral en néerlandais pour cette partie.

La répartition des 90% est comme suit :

-50% hors session (5% visite de stage 45% évaluation du maître de stage)

-25% rapport de stage écrit

-15% défense orale